

**Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 16 juillet 2020****Présents :**

Mmes Marie BLONDEL, Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Adeline TRIBUT

MM Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT, Joël HENRY, Bernard LECUILLER, Nicolas MAITRET

Absents :

Aurélie MAYORA (excusée), Isabelle MONNIER

La séance est ouverte à 19 heures

Sous la présidence du Maire Jean-Marie FROMONOT

1) Comptes rendus des séances du 23 mai et 18 juin 2020

Approuvés à l'unanimité.

2) Préambule

Suite à l'installation du nouveau conseil municipal, Bernard LECUILLER propose que le secrétariat de séance ne lui soit plus dévolu systématiquement. Joël CANTON se propose pour cette tâche avec dans un premier temps en doublon avec Bernard LECUILLER.

Le Maire donne quelques explications sur les comptes administratifs avec leurs tenants et aboutissants pour les nouveaux conseillers.

3) Compte administratif 2019

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	102 393,04 €	Dépenses	136 220,65 €
Recettes	132 974,28 €	Recettes	120 775,06 €
Excédent	30 581,24 €	Déficit	15 449,59 €

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

4) Budget 2020

Le budget de fonctionnement proposé s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 134 727 €.

Le budget d'investissement proposé s'équilibre en dépense et recettes pour un montant de 83 896 €.

Quelques points sur les investissements, la réfection des trottoirs de la rue St Etienne est le principal poste de dépenses pour 2020. Le Maire avait rappelé en commission des finances qu'une pause s'imposerait dans les investissements en 2021 voire 2022, après extinction des plus gros emprunts. Les travaux du cimetière (deuxième poste des investissements) vont voir le jour pour cette année. Autre dépense, l'achat d'une tondeuse autoportée et d'un souffleur de feuilles thermique pour un montant global de 2400 € (troisième poste d'investissement). Une passerelle informatique entre la plateforme CHORUS et le logiciel de comptabilité est prévue afin de faciliter le traitement des factures par la secrétaire de mairie.

Le Maire essaiera, si possible de voir si nous avons des subventions qui sont toujours les bienvenues.

Des propositions ont été émises par les commissions Cadre de vie et de Voirie qui n'ont pas été retenues pour des raisons financières.

Au vu de ces éléments, les budgets de fonctionnement et d'investissement sont adoptés à l'unanimité.

5) Questions et informations diverses

Le Maire remercie les membres de la Commission Cadre de vie et ceux qui les ont aidés pour le bon déroulement des festivités du 14 juillet.

Un comité des fêtes va être mis en place pour faciliter les futures manifestations avec peut-être des jumelages.

Joël CANTON nous fait le compte rendu de la dernière réunion du syndicat de gestion du C.E.G. de chablis.

Bernard LECUILLER évoque la possibilité d'avoir recours à un autoentrepreneur pour effectuer l'entretien des espaces verts pendant les congés de Fabien BONNOT (le cantonnier) si besoin. Un accord de principe est donné si c'est utile.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.